

Conditions de base pour l'adoption d'un animal

BOX

Cheval : minimum 12 m²

Poney / Âne : minimum 9 m²

Chèvre / Mouton / Cochon : minimum 4 m²

PRAIRIE

Cheval : minimum 50 ares

Poney / Âne : minimum 25 ares

Chèvre / Mouton / Cochon : minimum 10 ares

- L'adoptant est lié par un contrat avec l'association qui reste propriétaire de l'animal.
- L'élevage est strictement interdit
- Pour les chevaux et les poneys, si l'état de santé de l'animal le permet, celui-ci peut être monté mais uniquement en promenade.
- Les clôtures en fils barbelés ou tout autre dispositif de clôture pouvant blesser l'animal sont interdits.
- L'animal adopté devra, sauf exception, bénéficier de la compagnie d'un autre animal de la même espèce.
- La prairie et le box devront être proches de l'habitation.
- La participation aux frais demandée pour l'adoption varie en fonction du type d'animal, de son état de santé et de son âge.
- L'adoptant s'engage à suivre à la lettre toutes les recommandations d'Animaux en Péril en matière de soins à apporter à l'animal (vermifugation, vaccinations, entretien des pieds, etc...) ;

Nom, prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Localité :

N° de téléphone :

Profession :

E-mail :

Questionnaire préalable à l'adoption d'un équidé ou d'un animal de ferme

Êtes-vous propriétaire d'autres animaux?
Si oui, lesquels?

Quel animal ou quels animaux souhaitez-vous adopter?

Avez-vous une expérience du type d'animal que vous souhaitez adopter?
Pouvez-vous expliquer ses besoins (soins, nourriture, etc)?

Quelles sont vos motivations?

Êtes-vous membre d'Animaux en Péril?

PRAIRIE

Surface de la prairie :

Est-elle attenante à votre maison?

Êtes-vous propriétaire de la prairie?

Les clôtures de la prairie sont constituées de :

BOX

Dimensions intérieures du ou des boxes :

Matériaux constituant les parois latérales des boxes :

Matériaux constituant le sol des boxes :

Dispositif d'abreuvement :

AUTRES

Avez-vous des enfants?

Si oui, nombre et âge :

Nom et coordonnées du vétérinaire qui soignera l'animal :

Nom et coordonnées du maréchal-ferrant :

Commentaires éventuels :

Veillez joindre à ce document une ou plusieurs photos du futur lieu où se trouvera l'animal (parcelle, abri, clôtures, dispositif d'abreuvement, etc).

Ce document est à imprimer et à renvoyer (avec photos) :

Animaux en Péril

Rue du Haut Aulnoy, 29

7822 Meslin l'Evêque

Ou par e-mail à info@animauxenperil.be